

Paris, le 3 novembre 2025

Dans la collection ATE-Comics : « Une journée dans la peau d'un super-préfet »

De quoi parle-t-on ?

Depuis la [circulaire du 5 septembre 2025](#) signée par l'ex-Premier ministre Bayrou à quelques heures de la fin de son mandat, le préfet est censé être devenu une sorte de « super-héros administratif ». Tout doit passer par lui : nominations, évaluations, objectifs, rémunérations variables, arbitrages locaux, pilotage des opérateurs, communication publique, cartes scolaires, organisation hospitalière, appels à projets... Bref, un homme-orchestre de l'État.

Mais à force de vouloir tout faire, que fait-il vraiment ? Voici, en exclusivité, la journée type d'un « super-préfet ».



Chronique d'un agenda en surchauffe...

7h00 – Café, croissants... et 47 formulaires à signer

Le super-préfet commence sa journée par valider la nomination d'un correspondant local d'une direction régionale, fixer la prime d'un directeur adjoint de la DDT, et donner son avis sur le transfert d'un cadre de l'OFB. Le tout avant la deuxième gorgée de café.

9h00 – Réunion stratégique... avec lui-même

Tour de table avec tous les services déconcentrés et opérateurs : Santé, Agriculture, Travail, Affaires sociales, Environnement, Risques, Douanes, Police, Gendarmerie, ONF, Météo-France, Cerema, ADEME, ANRU, etc. Comme il est censé coordonner tout le monde, il parle... tout le temps. Résultat : personne ne travaille, mais la réunion est « cohérente » puisque tout le monde était au grade à vous.

10h30 – Droit de dérogation

Le super-préfet fait le compte des interventions externes de la semaine précédente pour

demander de ne pas respecter la réglementation « parce que ça suffit ». Après avoir passé une heure à prendre la mesure de « longueur du bras » des différents demandeurs, il en sélectionne 5, appelle les 5 directeurs concernés (qui étaient sur le chemin du retour de la « réunion stratégique ») pour leur demander de lui proposer des décisions individuelles qui vont dans le sens de « SA volonté ». Aux directeurs qui lui demandent un écrit, il répond qu'il feront un point à ce sujet lors de la fixation des leur prime de fin d'année et à l'occasion de la prochaine prolongation (ou pas), de leur emploi fonctionnel de direction.

12h30...enfin 14h00 – Pause déjeuner sous conditions

Inauguration d'un éco-quartier co-financé grâce à un financement croisé Agence de l'Eau-ANRU-ADEME. Seul le préfet a le droit de prendre la parole pour couper le ruban. Comme il a pris du retard en triant la pile de dérogations, tout le monde l'attend y compris les élus de la République furieux. Avec une

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feetsfo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris

heure de retard Il remercie donc... lui-même. Les agents qui avaient travaillé concrètement sur le dossier depuis des années sont eux partis depuis longtemps...il fallait re-badger avant la fin de la pause méridienne sous peine de rapport en 4 pages à adresser au SGCD.

15h30 – Pilotage des opérateurs

Contrôle de la météo (merci Météo-France de modifier ses prévisions pessimistes, cela plombe le moral des citoyens électeurs), surveillance des forêts (merci à l'ONF de mettre à disposition ses tronçonneuses pour les crédits de fonctionnement des services de l'Etat), suivi de la biodiversité (merci à l'OFB de demander l'accord préalable 3 mois avant un contrôle, ça évitera les remontées et ce sera bon pour les statistiques), vérification schéma régional de santé, d'aménagement et de gestion des eaux..... Tout ça en même temps. Multitâche ou schizophrénie ? A force de survoler...on peut se cracher...

18h00 – Nouvelle charte graphique

Le super-préfet finalise un message à l'ensemble des agents des services départementaux et régionaux, avec copie aux opérateurs sous tutelle, officialisant la nouvelle charte graphique à utiliser dans les courriers externes : « L'Etat c'est moi, que moi, tant que je suis là ».

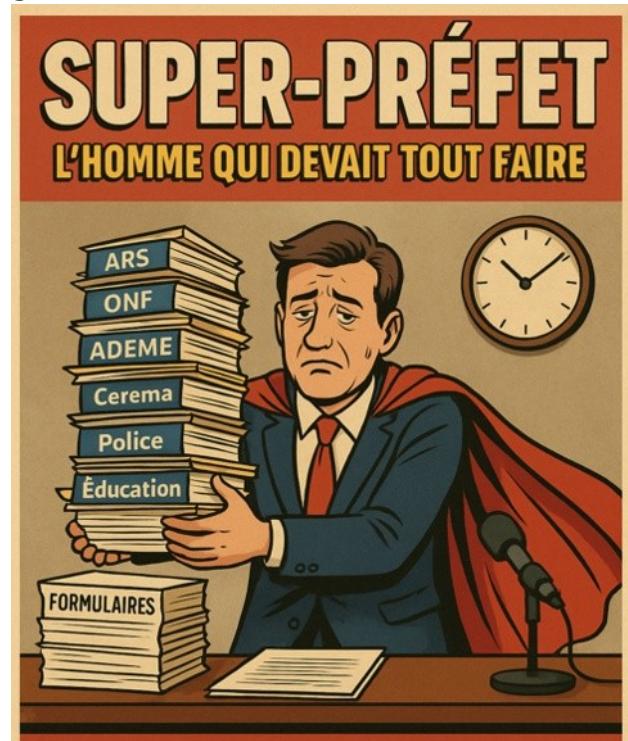
Un raccourci que ne se permettrait pas un responsable de collectivité élu au suffrage universel...

20h00 – Conférence de presse

L'Etat ne parle que d'une seule voix. Donc c'est le préfet qui explique l'action de l'ARS, les résultats de l'Éducation nationale, les choix budgétaires de Bercy, et le projet culturel de la DRAC. Personne ne comprend rien, mais « la cohérence est assurée ».

23h00 – Bilan de la journée

Tout contrôler, tout voir, tout décider, tout signer... Résultat : rien n'est vraiment arbitré, rien n'est réellement décidé en intégrant l'intérêt général et les enjeux de moyen et longs termes.



Les constats de FO/DDI

La circulaire des « super-pouvoirs » préfectoraux du 5 septembre 2025 transforme le représentant de l'Etat en homme-orchestre éprouvé, concentrant des responsabilités impossibles à assumer, au détriment d'une

administration lisible, experte et efficace. FO dénonce une réforme qui, sous couvert de « cohérence », met en scène une autorité caricaturale et inefficace. Les agents, eux, en subiront le chaos quotidien.